ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

Le 31 mars 2023, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été nommé auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie, gestionnaire du Fonds

Le président et chef de la direction,

Le chef des finances, Fonds,

Luke Gould

Terry Rountes

Le 5 juin 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de titres du Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2023;
- l'état du résultat global pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1;
- l'état de l'évolution de la situation financière pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1;
- le tableau des flux de trésorerie pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables; (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point - Informations comparatives

Les états financiers pour la période close le 31 mars 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 15 juin 2022.



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimens et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la préparation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
 - Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y
 afférentes fournies par cette dernière:
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés Toronto (Ontario)

Le 5 juin 2023

LPMG LLP

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2023 \$	2022 \$
ACTIF	,	,
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	2 389 197	1 678 803
Trésorerie et équivalents de trésorerie	278 261	256 835
Dividendes à recevoir	5 294	1 749
Sommes à recevoir pour placements vendus	_	6 808
Sommes à recevoir pour titres émis	7 870	5 532
Sommes à recevoir du gestionnaire	1	
Total de l'actif	2 680 623	1 949 727
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	1 992	7 926
Sommes à payer pour titres rachetés	2 015	1 587
Sommes à payer au gestionnaire	115	86
Total du passif	4 122	9 599
Actif net attribuable aux porteurs de titres	2 676 501	1 940 128

	Actif net attri	buable aux p	orteurs de titr	es (note 3)
	par tit	re	pars	érie
	2023	2022	2023	2022
Série A	20,59	19,57	530 183	437 607
Série AR	20,59	19,58	22 348	14 693
Série D	21,32	20,15	16 708	11 743
Série F	21,70	20,50	1 635 559	1 114 608
Série F5	26,56	26,24	6 130	4 349
Série F8	23,23	23,75	8 464	3 182
Série FB	21,42	20,27	10 871	8 390
Série FB5	26,18	25,94	27	24
Série 0	22,51	21,16	6 231	7 741
Série PW	20,89	19,83	358 142	275 521
Série PWFB	21,70	20,50	21 039	15 027
Série PWFB5	26,57	26,26	86	109
Série PWR	18,53	17,58	7 882	4 209
Série PWT5	25,35	25,32	3 694	2 055
Série PWT8	22,27	22,99	6 363	4 129
Série PWX	22,53	21,18	9 466	7 690
Série PWX8	24,22	24,51	152	151
Série R	10,27	9,67	1	1
Série T5	24,97	25,03	6 034	5 913
Série T8	21,85	22,63	3 497	3 264
Série LB	11,32	10,77	4 779	4 144
Série LF	11,54	10,90	4 973	3 401
Série LW	11,36	10,79	13 872	12 177
			2 676 501	1 940 128

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2023 \$	2022 \$
Revenus		
Dividendes	56 092	29 681
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	6 742	628
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	31 762	69 462
Profit (perte) net(te) latent(e)	148 881	(80 881)
Revenu tiré du prêt de titres	553	415
Total des revenus (pertes)	244 030	19 305
Charges (note 6)		
Frais de gestion	28 558	23 790
Rabais sur les frais de gestion	(3)	=
Frais d'administration	4 210	3 459
Intérêts débiteurs	3	3
Commissions et autres coûts de transaction liés		
au portefeuille	2 119	2 263
Frais du comité d'examen indépendant	7	5
Autre	2	1
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	34 896	29 521
Charges absorbées par le gestionnaire		
Charges nettes	34 896	29 521
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable		
aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation,		
avant impôt	209 134	(10 216)
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	6 943	4 791
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)		<u> </u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable		
aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	202 191	(15 007)

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable
	aux porteurs de titres liée aux activités
	d'exploitation (note 3)
-	

	par t	itre	par s	érie
	2023	2022	2023	2022
Série A	1,55	(0,32)	36 227	(6 375)
Série AR	1,83	(0,47)	1 645	(256)
Série D	1,83	(0,12)	1 192	(75)
Série F	2,10	(0,09)	129 589	(3 805)
Série F5	2,48	(0,38)	462	(58)
Série F8	2,11	(0,26)	450	(27)
Série FB	1,99	(0,05)	892	(20)
Série FB5	2,20	0,42	2	_
Série O	2,04	(0,21)	691	(52)
Série PW	1,69	(0,31)	24 983	(3 703)
Série PWFB	2,03	(0,11)	1 651	(60)
Série PWFB5	3,49	(1,21)	10	(3)
Série PWR	1,80	(0,39)	560	(63)
Série PWT5	2,13	(0,16)	200	(13)
Série PWT8	2,07	(0,36)	469	(59)
Série PWX	2,19	0,10	835	28
Série PWX8	2,28	0,40	14	4
Série R	0,99	0,02	_	_
Série T5	1,92	(0,53)	485	(111)
Série T8	1,60	(0,32)	232	(44)
Série LB	0,78	(0,23)	301	(77)
Série LF	1,07	(0,18)	355	(37)
Série LW	0,83	(0,23)	946	(201)
			202 191	(15 007)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	Total		Série A		Série AR		Série D		Série F	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	1 940 128	1 231 122	437 607	310 190	14 693	6 980	11 743	12 428	1 114 608	673 187
Augmentation (diminution) de l'actif net	Į.	Ì	1	Ì			1		1	
liée aux activités d'exploitation	202 191	(15 007)	36 227	(6 375)	1 645	(256)	1 192	(75)	129 589	(3 805)
Distributions aux porteurs de titres :	Į.)	ļ	Ì			1			
Revenu de placement	(15 153)	(4 622)	(2 515)	(1 021)	(102)	(30)	(91)	(32)	(9 820)	(2 602)
Gains en capital	(47 496)	(44 151)	(8 011)	(9 967)	(324)	(294)	(289)	(312)	(31 277)	(25 429)
Remboursement de capital	(1 576)	(1 287)	_	- 1	_	-	_	-	_	-
Rabais sur les frais de gestion	(3)		(1)				_			
Total des distributions aux porteurs de titres	(64 228)	(50 060)	(10 527)	(10 988)	(426)	(324)	(380)	(344)	(41 097)	(28 031)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	985 973	1 214 602	192 469	305 783	9 674	10 836	6 804	6 117	623 548	672 172
Réinvestissement des distributions	51 136	42 137	10 206	10 584	425	324	369	331	29 690	21 675
Paiements au rachat de titres	_(438 699)	(482 666)	(135 799)	(171 587)	(3 663)	(2 867)	(3 020)	(6 714)	(220 779)	(220 590)
Total des opérations sur les titres	598 410	774 073	66 876	144 780	6 436	8 293	4 153	(266)	432 459	473 257
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable										
aux porteurs de titres	736 373	709 006	92 576	127 417	7 655	7 713	4 965	(685)	520 951	441 421
À la clôture	2 676 501	1 940 128	530 183	437 607	22 348	14 693	16 708	11 743	1 635 559	1 114 608
Ì	Į.		1	Ì			1		1	
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Į.)	Titre	es	Titre	s	Titre	'S	Titr	es
Titres en circulation, à l'ouverture	Į.)	22 358	15 256	750	343	583	599	54 382	32 053
Émis	Į.)	9 865	15 001	502	533	337	291	30 512	31 797
Réinvestissement des distributions	Į.	1	538	518	22	16	19	16	1 491	1 018
Rachetés	Į.	Ì	(7 010)	(8 417)	(189)	(142)	(155)	(323)	(11 007)	(10 486)
Titres en circulation, à la clôture	Į.)	25 751	22 358	1 085	750	784	583	75 378	54 382

	Série I 2023	F5 2022	Série l		Série I		Série FE 2023		Série 2023	0 2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
À l'ouverture	4 349	6 794	3 182	1 002	8 390	5 511	24	24	7 741	2 696
Augmentation (diminution) de l'actif net										
liée aux activités d'exploitation	462	(58)	450	(27)	892	(20)	2	_	691	(52)
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(67)	(32)	(64)	(24)	(63)	(21)	_	_	(48)	(19)
Gains en capital	(82)	(105)	(78)	(78)	(201)	(204)	_	(1)	(152)	(190)
Remboursement de capital	(209)	(181)	(375)	(207)	_	_	(1)	(1)	_	_
Rabais sur les frais de gestion	_	_	_	_	_	_	_	_	_	-
Total des distributions aux porteurs de titres	(358)	(318)	(517)	(309)	(264)	(225)	(1)	(2)	(200)	(209)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	2 084	2 851	5 704	2 989	5 840	8 364	57	54	1 928	6 059
Réinvestissement des distributions	198	160	174	127	264	225	1	2	199	209
Paiements au rachat de titres	(605)	(5 080)	(529)	(600)	(4 251)	(5 465)	(56)	(54)	(4 128)	(962)
Total des opérations sur les titres	1 677	(2 069)	5 349	2 516	1 853	3 124	2	2	(2 001)	5 306
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable										
aux porteurs de titres	1 781	(2 445)	5 282	2 180	2 481	2 879	3	_	(1 510)	5 045
À la clôture	6 130	4 349	8 464	3 182	10 871	8 390	27	24	6 231	7 741
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7):	Titre	s	Titre	s	Titre	s	Titres		Titre	s
Titres en circulation, à l'ouverture	166	241	134	38	414	264	1	1	366	126
Émis	81	102	246	115	295	398	2	2	90	274
Réinvestissement des distributions	8	6	8	5	13	11	_	_	10	10
Rachetés	(24)	(183)	(24)	(24)	(214)	(259)	(2)	(2)	(189)	(44)
Titres en circulation, à la clôture	231	166	364	134	508	414	1	1	277	366

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

	Série	PW	Série P	WFB	Série PW	/FB5	Série P	Série PWR		WT5
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	275 521	178 410	15 027	6 549	109	8	4 209	1 366	2 055	1 490
Augmentation (diminution) de l'actif net										
liée aux activités d'exploitation	24 983	(3 703)	1 651	(60)	10	(3)	560	(63)	200	(13)
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(1 780)	(637)	(130)	(32)	(1)	-	(35)	(8)	(31)	(14)
Gains en capital	(5 667)	(6 220)	(413)	(310)	(2)	(2)	(110)	(80)	(40)	(48)
Remboursement de capital	_	_	_	_	(3)	(2)	_	_	(102)	(86)
Rabais sur les frais de gestion	(2)	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Total des distributions aux porteurs de titres	(7 449)	(6 857)	(543)	(342)	(6)	(4)	(145)	(88)	(173)	(148)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	110 291	156 971	6 759	10 772	108	111	3 406	3 111	1 869	1 505
Réinvestissement des distributions	7 200	6 617	538	339	6	4	145	88	108	98
Paiements au rachat de titres	(52 404)	(55 917)	(2 393)	(2 231)	(141)	(7)	(293)	(205)	(365)	(877)
Total des opérations sur les titres	65 087	107 671	4 904	8 880	(27)	108	3 258	2 994	1 612	726
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable										
aux porteurs de titres	82 621	97 111	6 012	8 478	(23)	101	3 673	2 843	1 639	565
À la clôture	358 142	275 521	21 039	15 027	86	109	7 882	4 209	3 694	2 055
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7):	Titro	es	Titre	es	Titre	S	Titre	!S	Titre	es
Titres en circulation, à l'ouverture	13 894	8 691	733	312	4	-	239	75	81	54
Émis	5 569	7 601	330	510	4	4	195	170	75	56
Réinvestissement des distributions	374	320	27	16	_	-	8	5	5	4
Rachetés	(2 695)	(2718)	(121)	(105)	(5)	_	(17)	(11)	(15)	(33)
Titres en circulation, à la clôture	17 142	13 894	969	733	3	4	425	239	146	81

	Série P\	WT8	Série P	WX	Série PW	/X8	Série R		Série '	T5
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	4 129	3 539	7 690	3 965	151	190	1	_	5 913	4 488
Augmentation (diminution) de l'actif net										
liée aux activités d'exploitation	469	(59)	835	28	14	4	_	-	485	(111)
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(80)	(29)	(73)	(18)	(3)	(3)	_	_	(79)	(36)
Gains en capital	(81)	(96)	(233)	(178)	(3)	(6)	_	_	(99)	(136)
Remboursement de capital	(370)	(301)	_	_	(10)	(17)	_	_	(274)	(248)
Rabais sur les frais de gestion	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Total des distributions aux porteurs de titres	(531)	(426)	(306)	(196)	(16)	(26)		_	(452)	(420)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	2 364	1 726	1 721	4 428	4	69	_	1	2 739	3 088
Réinvestissement des distributions	286	203	306	196	5	10	_	_	271	237
Paiements au rachat de titres	(354)	(854)	(780)	(731)	(6)	(96)	_	_	(2 922)	(1 369)
Total des opérations sur les titres	2 296	1 075	1 247	3 893	3	(17)	_	1	88	1 956
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable										
aux porteurs de titres	2 234	590	1 776	3 725	1	(39)	_	1	121	1 425
À la clôture	6 363	4 129	9 466	7 690	152	151	1	1	6 034	5 913
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7):	Titre	s	Titre	S	Titres		Titres		Titre	s
Titres en circulation, à l'ouverture	180	138	363	184	6	7	_	_	236	164
Émis	109	69	80	204	_	3	_	_	113	115
Réinvestissement des distributions	14	8	15	9	_	_	_	_	12	9
Rachetés	(17)	(35)	(38)	(34)	_	(4)	_	_	(119)	(52)
Titres en circulation, à la clôture	286	180	420	363	6	6	_	_	242	236

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

	Série	T8	Série	LB	Série	LF	Série LW	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES								
À l'ouverture	3 264	2 736	4 144	2 837	3 401	1 014	12 177	5 718
Augmentation (diminution) de l'actif net								
liée aux activités d'exploitation	232	(44)	301	(77)	355	(37)	946	(201)
Distributions aux porteurs de titres :								
Revenu de placement	(51)	(22)	(22)	(9)	(27)	(6)	(71)	(27)
Gains en capital	(52)	(77)	(69)	(90)	(86)	(63)	(227)	(265)
Remboursement de capital	(232)	(244)	_	-	_	-	_	-
Rabais sur les frais de gestion	_	_	_	-	_	_	_	-
Total des distributions aux porteurs de titres	(335)	(343)	(91)	(99)	(113)	(69)	(298)	(292)
Opérations sur les titres :								
Produit de l'émission de titres	2 152	1 756	1 607	4 244	1 882	2 957	2 963	8 638
Réinvestissement des distributions	244	248	90	99	113	69	298	292
Paiements au rachat de titres	(2 060)	(1 089)	(1 272)	(2 860)	(665)	(533)	(2 214)	(1 978)
Total des opérations sur les titres	336	915	425	1 483	1 330	2 493	1 047	6 952
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable								
aux porteurs de titres	233	528	635	1 307	1 572	2 387	1 695	6 459
À la clôture	3 497	3 264	4 779	4 144	4 973	3 401	13 872	12 177
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7):	Titre	es .	Titre	s	Titre	s	Titre	s s
Titres en circulation, à l'ouverture	144	108	385	254	312	91	1 129	512
Émis	101	71	148	378	170	262	272	768
Réinvestissement des distributions	12	10	9	9	11	6	29	26
Rachetés	(97)	(45)	(120)	(256)	(62)	(47)	(209)	(177)
Titres en circulation, à la clôture	160	144	422	385	431	312	1 221	1 129

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2023 \$	2022 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable		
aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	202 191	(15 007)
Ajustements pour:		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(28 656)	(69 704)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur	(148 881)	00 001
les placements	(918 749)	80 881 (1 042 935)
Achat de placements Produit de la vente et de l'échéance de placements	386 215	335 269
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et	300 213	333 209
autres actifs	(3 546)	(968)
Augmentation (diminution) des sommes à payer et	(0 0 10)	(000)
autres passifs	29	30
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités		
d'exploitation	(511 397)	(712 434)
Flux de trésorerie liés aux activités de		
financement	011 040	1 112 000
Produit de l'émission de titres	911 649	1 113 662
Paiements au rachat de titres	(366 285)	(375 353)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(13 092)	(7 923)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	532 272	730 386
mancement	JJL LIL	730 360
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et		
des équivalents de trésorerie	20 875	17 952
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	256 835	239 222
Incidence des fluctuations des taux de change sur la		
trésorerie et les équivalents de trésorerie	551	(339)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	278 261	256 835
Trésorerie	38 133	49 961
Equivalents de trésorerie	240 128	206 874
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	278 261	256 835
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	52 547	28 713
Impôts étrangers payés	6 943	4 791
Intérêts reçus	6 742	628
Intérêts versés	3	3

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS					
	4.		445.000	22.122	04.000
AGCO Corp.	État <u>s</u> -Unis	Produits industriels	445 000	69 166	81 382
Alstom SA	France	Produits industriels	3 224 333	137 548	119 172
The Andersons Inc.	États-Unis	Consommation de base	252 023	8 147	14 086
Andritz AG	Autriche	Produits industriels	333 979	19 579	30 571
Avangrid Inc.	États-Unis	Services publics	1 010 000	57 432	54 484
Canadian Solar Inc.	Canada	Technologie de l'information	1 778 856	84 310	95 791
Companhia de Saneamento Básico do Estado de São		Services publics	4 945 160	47 913	66 958
Daqo New Energy Co. Ltd., CAAE	Chine	Technologie de l'information	810 000	49 316	51 321
Enel SPA	Italie	Services publics	11 743 227	115 125	97 019
Energias de Portugal SA	Portugal	Services publics	9 175 315	63 502	67 634
ENGIE SA	France	Services publics	5 590 000	101 923	119 589
GrafTech International Ltd.	États-Unis	Produits industriels	3 700 000	42 947	24 324
Hitachi Ltd.	Japon	Produits industriels	912 700	52 883	67 879
Infineon Technologies AG	Allemagne	Technologie de l'information	775 000	28 231	42 853
Innergex énergie renouvelable inc.	Canada	Services publics	1 586 171	26 054	23 285
JinkoSolar Holding Co. Ltd.	Chine	Technologie de l'information	1 423 665	86 169	98 252
Johnson Matthey PLC	Royaume-Uni	Matériaux	1 100 000	47 321	36 464
Mitsubishi Electric Corp.	Japon	Produits industriels	3 400 000	51 865	54 944
Mondi PLC	Afrique du Sud	Matériaux	1 306 315	39 699	28 008
The Mosaic Co.	États-Unis	Matériaux	1 075 000	54 453	66 715
Neo Performance Materials Inc.	Canada	Matériaux	933 798	13 812	8 666
Nordex SE	Allemagne	Produits industriels	1 813 253	44 546	35 952
Nutrien Ltd.	Canada	Matériaux	780 000	82 572	77 918
OCI NV		Matériaux Matériaux	984 515	41 190	45 210
	Pays-Bas États-Unis		518 962	26 409	57 787
ON Semiconductor Corp. Raizen SA	Etats-Offis Brésil	Technologie de l'information Énergie	28 500 000	26 743	21 673
ROHM Co. Ltd.	Japon	Technologie de l'information	360 000	37 939	40 573
Sensata Technologies Holding PLC	États-Unis	Produits industriels	805 000	54 309	54 467
Showa Denko K.K.	Japon	Matériaux	2 310 050	64 081	51 513
Siemens AG	Allemagne	Produits industriels	480 570	89 361	105 230
Siemens Energy AG	Allemagne	Produits industriels	1 330 465	33 615	39 507
Signify NV	Pays-Bas	Produits industriels	2 080 984	106 255	93 863
Sims Metal Management Ltd.	États-Unis	Matériaux	2 050 000	29 196	28 980
SSE PLC	Royaume-Uni	Services publics	1 875 000	52 014	56 494
STMicroelectronics NV	Suisse	Technologie de l'information	1 225 000	55 460	88 650
Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	Japon	Matériaux	620 000	31 884	32 077
TDK Corp.	Japon	Technologie de l'information	1 350 000	62 128	65 552
United Natural Foods Inc.	États-Unis	Consommation de base	1 433 895	48 819	51 108
Veolia Environnement	France	Services publics	3 250 745	113 779	135 877
Vishay Intertechnology Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	1 265 386	31 977	38 717
Yara International ASA	Norvège	Matériaux	316 772	18 740	18 652
Total des actions	· ·		-	2 248 412	2 389 197
Coûts de transaction				(4 138)	
Total des placements			-	2 244 274	2 389 197
Trésorerie et équivalents de trésorerie					278 261
Autres éléments d'actif moins le passif					9 043
Actif net attribuable aux porteurs de titres				_	2 676 501

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

RÉPARTITION SECTORIELLE

Technologie de l'information

Consommation de base

Consommation discrétionnaire

Autres éléments d'actif (de passif)

Trésorerie et placements à court terme

Produits industriels

Services publics

Matériaux

Trésorerie et placements à court terme

% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

26,5

23,2 21,7

14,7

10,4

2,4

8,0

0,3

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

APERÇU DU PORTEFEUILLE

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

RÉPARTITION SECTORIELLE

Technologie de l'information

Consommation de base

Trésorerie et placements à court terme

Autres éléments d'actif (de passif)

Produits industriels

Services publics

Matériaux

Trésorerie et placements à court terme

31 MARS 2023

31 MARS 2022

% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

26,7

19,7 17,7

15,7

13,2

5,3 1,5

0,2

13,2

Autres éléments d'actif (de passif)	0,3	Autres éléments d'actif (de passif)	0,2
RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	17,7	États-Unis	21,3
France	14,0	Trésorerie et placements à court terme	13,2
Japon	11,7	France	11,8
Trésorerie et placements à court terme	10,4	Japon	9,9
Allemagne	8,4	Allemagne	7,4
Canada	7,7	Canada	7,0
Chine	5,6	Chine	5,3
Pays-Bas	5,2	Pays-Bas	4,4
Italie	3,6	Italie	3,7
Royaume-Uni	3,5	Royaume-Uni	3,2
Suisse	3,3	Brésil	2,9
Brésil	3,3	Suisse	2,7
Portugal	2,5	Portugal	2,4
Autriche	1,1	Norvège	1,8
Afrique du Sud	1,0	Afrique du Sud	1,6
Autre	0,7	Autre	1,2
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3	Autres éléments d'actif (de passif)	0,2

10,4

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2023 et 2022, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution. Se reporter à la note 10 pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de placement avec dispense de prospectus.

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., filiale de Power Corporation du Canada. Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 5 juin 2023.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement à capital variable et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets — Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés et des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, Mackenzie aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du Fonds de l'actif net de ces fonds privés.

Les titres rachetables du Fonds confèrent aux porteurs le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, entre autres droits contractuels. Les titres rachetables du Fonds satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

L'IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets — Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2023.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 — Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 — Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé; et Niveau 3 — Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement des justes valeurs du Fonds.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu proyenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets — Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 10.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Dans le cadre d'une fusion de fonds, le Fonds fait l'acquisition de tous les actifs et prend en charge la totalité du passif du fonds dissous à la juste valeur en échange des titres du Fonds à la date de prise d'effet de la fusion.

I) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence importante sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit (« Fonds sous-jacents »), mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car:

I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;

II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;

III. les Fonds sous-jacents ont un objectif de placement précis et bien défini visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transmettant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 10 résume les détails des participations des Fonds dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

Impôts sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujetti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfices, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds peut être assujetti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes du Fonds.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Chaque série du Fonds, exception faite de la série-B, se voit imputer des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration ») et en retour, Mackenzie prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds. Les frais d'administration sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les taxes et impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds Mackenzie, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et qui sont entrés en vigueur après la date de dépôt du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date de dépôt du prospectus simplifié le plus récent.

Tous les frais associés à l'exploitation du Fonds quant aux titres de la série-B seront imputés à cette série. Les frais d'exploitation comprennent les frais juridiques, honoraires d'audit, frais de l'agent des transferts, droits de garde, frais d'administration et de fiducie, le coût des rapports financiers et d'impression des prospectus simplifiés, les droits de dépôt obligatoire, les autres charges diverses imputables précisément aux titres de série-B et tout impôt applicable.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 10 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2023 et 2022 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers: Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2023, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de change (suite)

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des fonds négociés en bourse (« FNB ») dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du Fonds aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la duration moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par des fonds sous-jacents ou des FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

9. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CKZ	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	ТНВ	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		,
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution : 28 septembre 2018

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Séries offertes par Corporation Financière Mackenzie (180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1; 1-800-387-0615; www.placementsmackenzie.com)
Les titres des séries A, T5 et T8 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour les séries T5 et T8). Les investisseurs des séries T5 et T8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres de série AR sont offerts aux particuliers dans un régime enregistré d'épargne-invalidité offert par Mackenzie.

Les titres de série D sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ par l'entremise d'un compte de courtage à escompte ou de tout autre compte approuvé par Mackenzie.

Les titres des séries F, F5 et F8 sont offerts aux particuliers qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par le courtier, qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif plutôt qu'à des commissions pour chaque opération et qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour les séries F5 et F8); ils sont également proposés aux employés de Mackenzie et de ses filiales, et aux administrateurs de Mackenzie. Les investisseurs des séries F5 et F8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres des séries FB et FB5 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série FB5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres de série O sont offerts seulement aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 000 \$ et qui participent au Service d'architecture de portefeuille ou au Service d'architecture ouverte de Mackenzie; ils sont également proposés à certains investisseurs institutionnels, à certains investisseurs d'un régime collectif admissible et à certains employés admissibles de Mackenzie et de ses filiales.

Les titres des séries PW, PWT5 et PWT8 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs des séries PWT5 et PWT8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres des séries PWFB et PWFB5 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série PWFB5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres de série PWR sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$ dans un régime enregistré d'épargne-invalidité offert par Mackenzie.

Les titres des séries PWX et PWX8 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série PWX8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 8 % par année.

Les titres de série R sont offerts exclusivement à d'autres fonds affiliés et à certains investisseurs institutionnels relativement à des ententes de fonds de fonds.

Séries distribuées par BLC Services Financiers inc. (1360, boul. René-Lévesque Ouest, 13° étage, Montréal (Québec) H3G 0A9; 1-800-252-1846; www.banquelaurentienne.ca/mackenzie)

Les titres de série LB sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$.

Les titres de série LF sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$, qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par Gestion privée Banque Laurentienne.

Les titres de série LW sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée du programme de tarification préférentielle qui investissent un minimum de 100 000 \$.

Depuis le 1er juin 2022, les investisseurs peuvent acheter des titres du Fonds en vertu d'un mode de souscription avec frais d'acquisition et d'un mode de souscription sans frais d'acquisition. Les séries du Fonds ne sont pas toutes offertes selon tous les modes de souscription. Les frais d'acquisition du mode de souscription avec frais d'acquisition sont négociés entre l'investisseur et son courtier. Les titres souscrits avant le 1er juin 2022 en vertu du mode de souscription avec frais de rachat, du mode de souscription avec frais modérés 3 et du mode de souscription avec frais modérés 2 (collectivement, les « modes de souscription avec frais d'acquisition différés ») peuvent continuer d'être détenus dans les comptes des investisseurs. Les investisseurs peuvent échanger des titres d'un Fonds Mackenzie souscription, jusqu'à l'expiration du délai prévu dans le barème des frais de rachat. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds et à l'aperçu du Fonds.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

- 10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)
- a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries (suite)

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	17 octobre 2018	2,00 %	0,28 %
Série AR	17 octobre 2018	2,00 %	0,31 %
Série D	17 octobre 2018	1,00 %3)	0,20 %
Série F	17 octobre 2018	0,80 %	0,15 %
Série F5	17 octobre 2018	0,80 %	0,15 %
Série F8	17 octobre 2018	0,80 %	0,15 %
Série FB	17 octobre 2018	1,00 %	0,28 %
Série FB5	17 octobre 2018	1,00 %	0,28 %
Série 0	17 octobre 2018	_1)	S.O.
Série PW	17 octobre 2018	1,80 %	0,15 %
Série PWFB	17 octobre 2018	0,80 %	0,15 %
Série PWFB5	17 octobre 2018	0,80 %	0,15 %
Série PWR	1 ^{er} avril 2019	1,80 %	0,15 %
Série PWT5	17 octobre 2018	1,80 %	0,15 %
Série PWT8	17 octobre 2018	1,80 %	0,15 %
Série PWX	17 octobre 2018	_2)	_2)
Série PWX8	17 octobre 2018	_2)	_2)
Série R	9 avril 2021	S.O.	S.O.
Série T5	17 octobre 2018	2,00 %	0,28 %
Série T8	17 octobre 2018	2,00 %	0,28 %
Série LB	7 décembre 2020	2,00 %	0,28 %
Série LF	7 décembre 2020	0,80 %	0,15 %
Série LW	7 décembre 2020	1,80 %	0,15 %

¹⁾ Ces frais sont négociables et sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série.

b) Reports prospectifs de pertes

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

c) Prêt de titres

	31 mars 2023	31 mars 2022
	(\$)	(\$)
Valeur des titres prêtés	92 675	28 370
Valeur des biens reçus en garantie	98 305	30 981

	31 ma	rs 2023	31 mars 2022		
	(\$)	(%)	(\$)	(%)	
Revenus de prêts de titres bruts	677	100,0	576	100,0	
Impôt retenu à la source	(3)	(0,4)	(70)	(12,2)	
	674	99,6	506	87,8	
Paiements à l'agent de prêt de titres	(121)	(17,9)	(91)	(15,8)	
Revenu tiré du prêt de titres	553	81,7	415	72,0	

²⁾ Ces frais sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série par l'entremise du rachat de leurs titres.

³⁾ Avant le 4 avril 2022, les frais de gestion pour la série D étaient imputés au Fonds au taux de 1,25%.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

d) Commissions

	(\$)
31 mars 2023	627
31 mars 2022	536

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs situés partout dans le monde et qui exercent des activités dans le secteur de l'environnement. Le Fonds investit principalement dans des secteurs liés à l'environnement, dont ceux de l'énergie propre, de l'efficacité énergétique, de la technologie propre, de l'eau, de l'agriculture durable et du transport.

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change.

31 mars 2023										
	-					Incidence s	ce sur l'actif net			
	Placements	Trésorerie et placements à court terme	Instruments dérivés	Exposition nette*	Renforcement de 5 % Affaiblisseme		ent de 5 %			
Devise	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	%	(\$)	%		
EUR	1 021 127	38 785	_	1 059 912						
USD	833 310	(4)	_	833 306						
JPY	312 538	_	_	312 538						
GBP	120 966	_	_	120 966						
AUD	28 980	_	_	28 980						
BRL	21 673	_	_	21 673						
NOK	18 652	_	_	18 652						
Total	2 357 246	38 781	_	2 396 027						
% de l'actif net	88,1	1,4	_	89,5						
Total de la sensibilité a	aux variations des tau	x de change			(119 801)	(4,5)	119 801	4,5		

			31 m	ars 2022					
						Incidence sur l'actif net			
Devise	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette*	Renforcemen	nt de 5 % %	Affaiblisseme	ent de 5 % %	
EUR	649 625	34 270		683 895					
USD	661 115	19 891	_	681 006					
JPY	192 806	_	_	192 806					
GBP	92 527	(2 641)	_	89 886					
NOK	35 331	_	_	35 331					
AUD	10 021	_	_	10 021					
Total	1 641 425	51 520	_	1 692 945					
% de l'actif net	84,6	2,7	_	87,3					
Total de la sensibilité au	ıx variations des tau	x de change			(84 647)	(4,4)	84 647	4,4	

^{*} Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

iii. Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2023 et 2022, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

- 10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)
- e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

	Augmentation	de 10 %	Diminution d	e 10 %
Incidence sur l'actif net	(\$)	(%)	(\$)	(%)
31 mars 2023	238 920	8,9	(238 920)	(8,9)
31 mars 2022	167 880	8,7	(167 880)	(8,7)

v. Risque de crédit

Aux 31 mars 2023 et 2022, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2023				31 mar	s 2022		
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	886 934	1 502 263	_	2 389 197	698 493	980 310	_	1 678 803
Placements à court terme	_	240 128	_	240 128	_	206 874	_	206 874
Total	886 934	1 742 391	_	2 629 325	698 493	1 187 184	_	1 885 677

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période close le 31 mars 2023, les actions autres que nord-américaines étaient fréquemment transférées entre le niveau 1 (prix non rajustés cotés) et le niveau 2 (prix rajustés). Au 31 mars 2023, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 2 en 2022).

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Les placements détenus par le gestionnaire, d'autres fonds gérés par le gestionnaire et des fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire, investis dans les séries CL, IG ou S du Fonds, le cas échéant (comme il est décrit à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* de la note 10), s'établissaient comme suit :

	31 mars 2023	31 mars 2022
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	230	188
Autres fonds gérés par le gestionnaire	1	1
Fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire	_	_

h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Aux 31 mars 2023 et 2022, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Aux 31 mars 2023 et 2022, le Fonds ne présentait aucun placement dans des fonds sous-jacents.

i) Changement de nom

Le 29 septembre 2021, le Fonds a été renommé Fonds mondial toutes capitalisations de l'environnement Mackenzie Greenchip.